

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 7-SCE-21

concernant le projet de modification du programme Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables (3809) (programme réseau).

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa septième réunion le mercredi 23 octobre 2002, au pavillon administratif, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le protocole réseau du DESS en sciences comptables;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la réunion du Groupe de coordination du programme de DESS en sciences comptables, tenue le 27 mars 2002;

ATTENDU l'extrait du compte-rendu de la dixième réunion du Comité de programme du DESS en sciences comptables, tenue le 18 juillet 2002;

ATTENDU la résolution 154-DC-537 adoptée lors de la cent cinquante-quatrième assemblée départementale du département des sciences comptables, tenue le 11 octobre 2002;

ATTENDU l'article 3.3 du *Régime des études de cycles supérieurs*;

ATTENDU le document *Demande de modification de programme*;

ATTENDU le triptyque du programme DESS en sciences comptables;

ATTENDU les éclaircissements fournis par la responsable du programme DESS en sciences comptables;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Denyse Côté appuyée par monsieur Alain Beaufiles

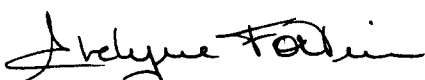
IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la Commission des études d'approuver le projet de modification du programme Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables (3809).

DE RECOMMANDER à la Commission des études de mandater le doyen des études afin d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes de cycles supérieurs offerts par notre Établissement s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire par intérim,



Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 7-SCE-22

concernant le Projet de création d'un profil d'accueil de la francophonie canadienne aux programmes de baccalauréat de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa septième réunion le mercredi 23 octobre 2002, au pavillon administratif, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 209-CE-1353 de la Commission des études;

ATTENDU le document *Projet de création d'un profil d'accueil de la francophonie canadienne aux programmes de baccalauréat de l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU les descriptions de cours incluses dans le document cité ci avant;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les éclaircissements fournis par une agente de recherche du Décanat des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par monsieur Jacques-André Lequin

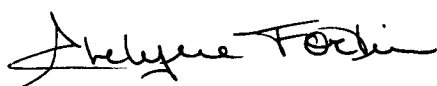
IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la Commission des études d'adopter la création d'un profil d'accueil de la francophonie canadienne aux programmes de baccalauréat de l'Université du Québec en Outaouais.

POUR : 7
ABSTENTION : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La secrétaire par intérim



Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 7-SCE-23

concernant le projet de consultation au sujet d'un instrument d'évaluation des enseignements (stages)

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa septième réunion le mercredi 23 octobre 2002, au pavillon administratif, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le formulaire de consultation proposé;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alain Beaufils appuyée par monsieur Jacques-André Lequin

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la Commission des études d'approuver le projet de consultation au sujet d'un instrument d'évaluation des enseignements (stages).

DE RECOMMANDER à la Commission des études de mandater le doyen des études afin qu'il procède à la consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire par intérim,



Évelyne Fortin